

## Réunion Conseil de Quartier la Plaine/Santy en présentiel et visio le 28 juin à 18h

### Participants

En présentiel : 6 participants et [marie-claude.durand@mairie-lyon.fr](mailto:marie-claude.durand@mairie-lyon.fr) référente suppléante

En visio : 9 participants et [jean-luc.girault@mairie-lyon.fr](mailto:jean-luc.girault@mairie-lyon.fr) référent titulaire

Des difficultés techniques retardent le début de la réunion

Jean-Luc ouvre la séance.

Les associations VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) et RECUP & GAMELLES contre le gaspillage alimentaire n'ont pu se rendre disponibles pour présenter leur projet d'ouverture d'un restaurant-épicerie, prévue pour février 2022 au 108 av. Paul Santy.

Un groupe travaille sur la mémoire du quartier au sein de l'association « bien vivre à Monplaisir-la Plaine ». M. ... témoigne de l'intérêt de la démarche, de la formation donnée aux bénévoles qui recueillent les témoignages. Mme ... insiste sur l'importance de trouver beaucoup de personnes prêtes à éclairer le passé avant qu'il ne disparaisse des mémoires. M. Girault souligne qu'il sera possible en temps utile d'organiser une expo dans l'atrium de la mairie du 8 ou d'autres formes de restitution.

Demande d'informations sur la politique en faveur des personnes âgées, avoir les résultats de l'enquête lancée au printemps dernier en direction des plus de 60 ans.

Le Centre Social Gisèle Halimi étant à la recherche d'intervenants (gym, yoga...), ne peut pas encore proposer de vrai programme. Nous pourrions relayer l'info sur notre page Facebook "Vivre à La Plaine Santy".

Le projet boîte à partages avance en partenariat avec les scolaires. L'inauguration est programmée pour le samedi 25 septembre.

Le forum des associations aura lieu le 12 septembre 2021 place Ambroise Courtois. Un stand est réservé aux six Conseils de Quartier. Il faut des volontaires pour tenir les permanences.

Points d'urbanisme, problèmes de circulation, échange d'informations et sujets d'inquiétude

- La pharmacie a déménagé et est installée à l'intérieur du nouveau centre médical avenue Paul Santy
- Le manque de commerces de proximité est très problématique pour les habitants. Il avait été question que les nouvelles constructions de logements comprennent des commerces en rez-de-chaussée. Il n'en n'est rien. Les commerces ferment les uns après les autres

- M. ... transmet quelques informations données par M. Lesueur adjoint lors de la réunion consacré au PLU le 31 mai dernier devant des représentants des six conseils de quartier. Un des objectifs de la révision du PLU est de réduire la surface au sol du bâti et de construire sur 5 à 7 niveaux
- Des informations contradictoires sur les projets d'urbanisme, le nouveau PLU va-t-il être appliqué dans la durée ou révisé rapidement
- Le problème de l'impasse des Roses est évoqué de nouveau. Malgré la pétition ayant recueilli 120 signatures pour s'opposer à sa fermeture aux piétons. La situation n'évolue pas et la fermeture totale semble inéluctable. Un passage va être aménagé le long du stade mais il aura un coût.
- Il est demandé d'avoir des infos sur le statut juridique des différentes impasses situées dans notre quartier, par exemple celles donnant rue de l'Argonne où des poteaux inutiles ne sont pas déposés
- Parking Vuillermet, grave erreur de supprimer le parking du stade Vuillermet. Le club de football joue en régional 1 ce qui amène de plus en plus de supporters, bonne nouvelle mais qui engendre des problèmes de stationnement
- Le projet d'installation d'une piste de skate-board sur l'un des terrains du stade Vuillermet inquiète les riverains
- Bien qu'il soit situé sur Vénissieux, il serait intéressant de connaître l'utilisation future de l'ex-Matmut stadium laissé à disposition des forains depuis plusieurs années.
- La fermeture aux voitures de la place général André les jours de marché a fait l'objet d'une pétition pour s'y opposer. Mme ... est persuadée que cette interdiction de stationner amènera à la mort du marché.
- Le bruit court que le stationnement sur la rue Paul Santy va devenir payant
- La vitesse excessive sur l'avenue Paul Santy est de nouveau dénoncée. Les ralentisseurs installés avenue Général Frère sont jugés efficaces.

Date retenue pour la prochaine réunion : mercredi 15 septembre 2021 à 18 heures visio + présentiel